

Le : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_

Monsieur Douste-Blazy  
Docteur en médecine  
Ministre de la Santé et de  
la protection sociale.  
8, av Ségur  
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

J'ai bien l'honneur de vous choisir comme mon médecin traitant à compter de ce jour et vous demande de m'indiquer de quelle manière vous envisagez notre collaboration future.

En ce début d'année 2005, vous avez imposé aux bénéficiaires de l'assurance maladie, le choix d'un médecin traitant. Je pense que cette solution n'aura pas les effets escomptés de réduction des dépenses de l'assurance maladie. De plus vous allez sanctionner ceux qui refusent cette pratique, en limitant les remboursements, au lieu de vous en remettre à l'esprit civique des citoyens. Vous risquez, de ce fait, de mettre en grande difficulté toute une frange de la population qui, pourtant, aspire à une meilleure qualité des soins et au libre choix de son médecin traitant.

L'ensemble des textes que vous avez fait approuver par le parlement est une atteinte à notre liberté individuelle et collective en même temps qu'elle est contraire au serment qu'avec l'ensemble de vos collègues médecins vous avez fait.

Je me permets de vous rappeler les termes de celui que vous avez dû prêter en 1982 :

*«Au moment d'être admis à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité. Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.*

*Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.*

*[...] Je ne tromperai jamais leur confiance [des patients] et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.*

*Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me le demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.*

*[...] Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.*

*J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité. Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré et méprisé si j'y manque.»*

Considérant que, lorsque la loi trahit les hommes, qu'elle ne représente plus l'intérêt général mais les intérêts d'une minorité contre l'intérêt général, chaque citoyen a le devoir civique de la combattre dans un premier temps, puis, faute d'être entendu, de lui désobéir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma citoyenneté la plus affirmée.

Signature